

UN GOBIUS NOUVEAU DE MADAGASCAR

PAR G. PETIT.

M. LOUVEL, Conservateur des Eaux et Forêts et créateur de la pisciculture à Madagascar, avait réuni, avec le plus grand soin, à l'occasion de l'Exposition coloniale de 1931, une collection de poissons d'eau douce dont l'ensemble offre un réel intérêt. M. PRUDHOMME, Directeur de l'Institut agronomique de la France d'outre-mer, a bien voulu récemment en faire bénéficier le Laboratoire des Pêches et Productions coloniales d'origine animale du Muséum. Cette collection offre une forme nouvelle que je dédie à M. LOUVEL.

Gobius (Awaous) Louveli sp. nov.

D VI 1 11 ; A I 11 ; V I 5 ; P 17. Sq. l. long. 60 ; l. tr. 10 (12). Tête grosse, large, peu rétrécie en avant, dépourvue d'écaillés, sauf sur la nuque. Son profil est régulier, presque horizontal, très légèrement surbaissé en avant. La largeur de la tête est comprise 1,4 fois et sa hauteur 2,02 fois dans sa largeur. Sa longueur est contenue 3,7 fois dans la longueur totale et 2,9 fois dans la longueur sans la caudale. Longueur du museau contenue 2,1 fois dans la longueur de la tête. Le diamètre de l'œil est compris 9 fois dans cette longueur, 4,1 fois dans la longueur du museau, 2,1 fois dans l'espace interorbitaire, lequel est aplati. Le milieu de l'œil se situe à égale distance du bout du museau et du bord postérieur de l'opercule. Hauteur maxima du corps contenue 5,2 fois dans la longueur totale et 4,08 fois dans la longueur sans la caudale. Le pédicule caudal est un peu plus haut que long, sa longueur étant contenue 1,06 fois dans sa hauteur et 9,2 fois dans la longueur du corps. La pectorale est comprise 5,2 fois dans cette longueur et 1,3 fois dans la longueur de la tête. Disque adhésif formé par la ventrale, large ; sa longueur, prise du milieu de son rebord antérieur mesure 40 mm. ; la membrane de base est épaisse et haute. La ventouse se termine bien en avant de l'anus (32 mm.). La naissance de l'anale se place très légèrement en arrière de celle de la 2^e dorsale. Le premier rayon de la dorsale antérieure est remarquable par sa largeur qui, à la base, mesure près de 2 mm. Sa face antérieure offre une cannelure médiane sur-

tout accusée sur le tiers inférieur de sa longueur. Il est accolé au rayon 2. Les six rayons de cette nageoire sont grêles et très souples. Le rayon 1 de l'anale, très mince, est entièrement recouvert par la peau. Il est, dans l'ensemble, aplati, d'une manière moins accusée que le premier rayon de la dorsale antérieure.

L'anus s'ouvre plus près du point de départ du rayon inférieur de la caudale que de l'angle de la bouche. Papille génitale grande. Caudale grande, légèrement arrondie. Quatre rayons branchiostèges, assez grêles, sauf le rayon dorsal, qui est plus large. La mem-

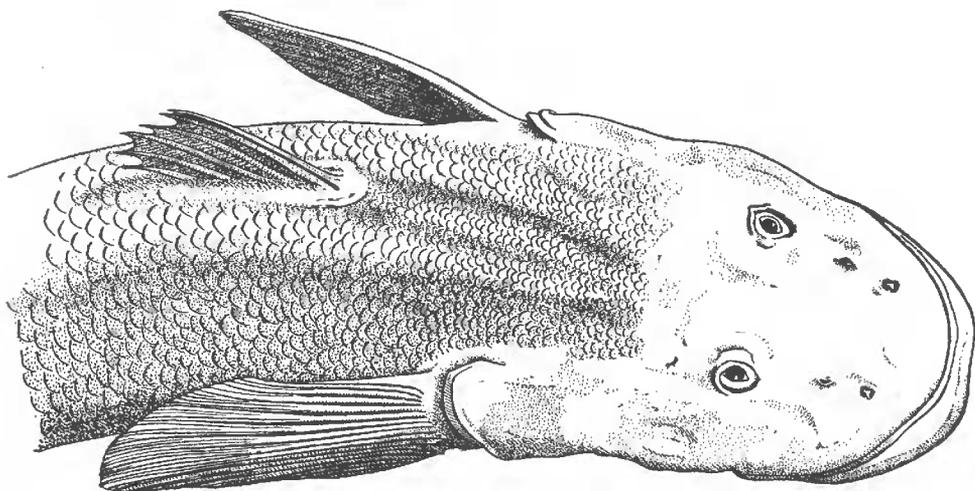


FIG. 1. — Partie antérieure du *Gobius (Awaous) Louveli* G. Petit (Réduit d'environ un tiers).

brane branchiostège qui déborde, en arrière, l'opercule et s'applique contre la base de la pectorale, se soude à la peau immédiatement en avant du bord interne de la racine de cette nageoire. La cavité branchiale s'ouvre donc, surtout, en arrière, n'ayant plus d'issue ventrale. En outre cette soudure a tendance à délimiter un orifice expiratoire entre le point de soudure de la membrane et le bord inférieur de la ceinture pectorale. Sous le volet operculaire et sur la base de la ceinture pectorale, deux petites papilles coniques, superposées, l'inférieure étant plus longue et plus grosse que la supérieure.

Les orifices olfactifs sont nettement séparés, à 7 mm. l'un de l'autre. L'orifice postérieur se situe à 9 mm. 5 en avant de l'œil, l'orifice antérieur à 21 mm. 5 du bout du museau. Cette narine offre une tubule complète, piquetée de chromatophores punctiformes, noirs, plus élevée en arrière, émergeant d'une dépression, à peine esquissée du côté extérieur, plus accusée du côté interne. La narine postérieure s'allonge selon l'axe sagittal du corps. Semi-lunaire, sa convexité est tournée du côté externe.

Les écailles sont cténoïdes, beaucoup plus petites sur la nuque et en avant de la première dorsale et sur le ventre que sur les flancs. Le bord antérieur du pholis est régulier, ou très peu indenté par l'aboutissement des canalicules. Entre la première dorsale et l'anale et vers le milieu du corps, les bords inférieurs et supérieurs de l'écaille convergent en formant un angle presque aigu en arrière (nucleus), de part et d'autre duquel s'implantent les spinules, nombreuses, grêles et courtes. Dans des rangées plus postérieures, cet angle

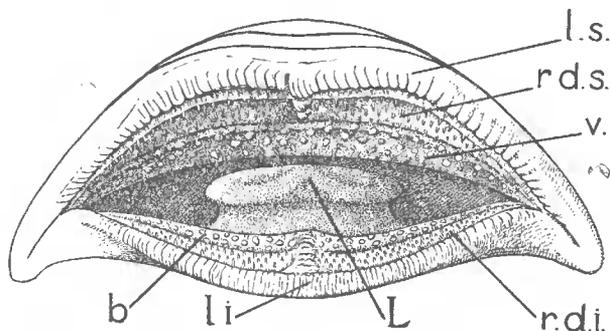


FIG. 2. — La bouche du *Gobius Louveli* (légèrement agrandi) l. s., lèvre supérieure ; r. d. s., rangée dentaire supérieure ; v., velum parsemé de papilles ; L, langue ; l. i., lèvre inférieure ; r. d. i., rangée dentaire inférieure ; b., bourrelet avec papilles.

devient carrément obtus. Quoi qu'il en soit, la partie visible de l'écaille présente un aspect losangique.

Le maxillaire supérieur dépasse, en arrière, le bord antérieur de l'œil. La mâchoire inférieure complètement recouverte par la supérieure, épouse exactement, en dedans, l'arc qu'elle dessine. La bouche s'ouvre donc sub-ventralement. La lèvre supérieure mesure en son milieu 5 mm. d'épaisseur. Elle se présente ventralement comme un bourrelet aplati. Latéralement, à peu de distance en dedans de l'angle de la bouche, elle porte de nombreux sillons contournés, peu profonds, offrant un aspect de vergetures. Plus avant vers la ligne médiane, ces sillons s'ordonnent plus régulièrement, s'approfondissent et délimitent des lames épithéliales épaisses, de forme rectangulaire, libres à leur extrémité inférieure. La partie médiane de la lèvre offre un groupe de lames épithéliales, plus longues, qui se prolongent à l'intérieur même de la bouche.

En soulevant l'extrémité libre de ces lames épithéliales, se voit une première rangée de dents coniques, assez fortes, émergeant soit nettement, soit à peine, de la muqueuse très épaisse. Leur bord antérieur est convexe et leur pointe s'oriente donc vers le dedans de la cavité buccale. A cette première rangée de dents, d'autres dents font suite, à peu près disposées en quinconces, sur cinq rangées. Elles sont plus petites, plus aiguës et plus recourbées que celles de la rangée antérieure.

En arrière de ces rangées se tend un velum large (valvule buccale), criblé de papilles arrondies.

La lèvre inférieure est moins épaisse que la lèvre supérieure. Cependant son bord supérieur est strié de lames épithéliales, qui ne se voient pas lorsque la bouche est close. Elles sont plus étroites et moins nettement découpées que les lames de la lèvre supérieure. En arrière de cette lèvre se voient des rangées de petites dents coniques auxquelles fait suite, non plus un velum, mais un bourrelet à son tour couvert de papilles. Une bande médiane de papilles coupe la rangée dentaire inférieure, reliant la lèvre au bourrelet. La langue est épaisse, très large. Son extrémité libre, courte, offre une encoche médiane peu accusée.

Coloration (en alcool). — Dos brun à reflets dorés. Flancs plus clairs, avec mêmes reflets plus accentués. Ventre d'un jaune doré. Pectorales à extrémités claires. La membrane interdigitée des dorsales et de l'anale, brunâtre, cette teinte s'indiquant, çà et là, sous forme de ligne. Caudale aux rayons jaunâtres ; brunâtre entre les rayons. Sur le côté du museau, en avant et au-dessous de l'œil, deux lignes foncées divergeant ventralement (la plus grande partie de la tête est recouverte d'un épais mucus).

Lieu de récolte. — Rivière Kamoro, affluent de la Betsiboka, près d'Ambato-Boeni (côte W.). Un seul exemplaire, du sexe mâle.

Nom local. — *Ramefiana.*

Remarques. — Le *Gobius* dont il s'agit se range parmi les *Gobiinés* pour lesquels CUVIER et VALENCIENNES (Hist. nat. des Poissons, t. XII, p. 97) proposaient le nom d'*Awaous*. Les auteurs actuels maintiennent ce genre¹ ou en font un sous-genre du genre *Gobius* ou ne tiennent pas compte de cette coupure générique ou sub-générique. D'autres enfin, considèrent le genre *Awaous* comme synonyme de *Chonophorus* (Poey).

Le type du genre *Awaous* est *Gobius ocellaris* (Brouss.) [= *Chonophorus ocellaris* (Brouss.), selon certains ichthyologistes, dont H. W. FOWLER, *Fishes of Oceania*, 1928]. *Gobius ocellaris* a été découvert à Tahiti. On le retrouve depuis les Philippines jusqu'aux îles Tahiti, Samoa, Fidji. CUVIER et VALENCIENNES rapportaient au *Gobius ocellaris* des exemplaires reçus de l'île de France et GUNTHER situait lui-même cette espèce à Rodriguez. Selon Max WEBER et DE BEAUFORT², il s'agirait plutôt du *Gobius nigripinnis*

1. Par exemple P. KOUMANS : A preliminary Revision of the genera of the Gobioid Fishes with united ventral fins. *Th. Sc. Leiden*, 1931.

2. WEBER (Max) et DE BEAUFORT (L. F.). — Les Poissons d'eau douce de la Nouvelle-Calédonie. *Nova Caledonia, Zoologie*, t. II, p. 38.

Cuv. et Val. Or, cette espèce est considérée par SAUVAGE (Poissons de Madagascar, p. 374) comme synonyme de *Gob. ocellaris*, dans la synonymie duquel il place de même, comme plus tard J. PELLEGRIN¹, mais à tort, semble-t-il, *Gob. melanopterus* Bleek., décrit de Madagascar.

Quoi qu'il en soit, notre espèce s'apparente assez nettement à *Gobius xneofuscus* Peters. PETERS a décrit cette espèce, en quelques lignes en 1852, sur un exemplaire récolté près de Sena (Zambèze)². Il est revenu, en 1868, sur cette première description³ avec d'intéressants détails que la plupart des ichthyologistes qui en ont parlé ensuite n'ont pas mentionnés : forme et position exacte des yeux, soudure à la peau de la membrane branchiostège, ce qui restreint l'ouverture branchiale, présence sur la base de la ceinture pectorale et dissimulées par l'opercule, de deux papilles aiguës, etc.

La formule des nageoires donnée par W. PETERS en 1852, est légèrement modifiée en 1868, en ce qui concerne la 2^e dorsale [1852 : 11 (12) ; 1868 : 1 11 ou 1 12] et l'anale [1852 : 11 ; 1868 : 1 10 ou 1 12]. Tous les auteurs qui ont suivi indiquent le plus souvent 1 10 pour la seconde dorsale et pour l'anale.

La formule des nageoires de notre espèce correspond exactement à celle de *G. xneofuscus* dans les limites des formules données par PETERS (1868). Cette dernière espèce a été, depuis PETERS, signalée d'une autre localité de Mozambique (Tete), du Natal, du Transvaal. STEINDACHNER (1880) la mentionne de la rivière Tohizona (Madagascar), BOULENGER, de l'Emyrne ; J. PELLEGRIN (*loc. cit.*, p. 138) ajoute qu'elle est assez commune dans la grande île. SAUVAGE (*loc. cit.*) la place dans la synonymie du *Gobius banana* (non CUV. et VAL.), décrit d'après un exemplaire d'Haïti. Il n'indique aucune localité malgache. L'espèce se distribue, en somme, dans les eaux douces de l'Afrique orientale et de Madagascar⁴.

Gobius Louveli est remarquable par sa taille qui excède largement celle qui a été indiquée (PETERS, STEINDACHNER, BOULENGER, BARNARD, J. PELLEGRIN), comme un maximum (250 mm.), pour *G. xneofuscus*. Type et co-types examinés à Berlin par ce dernier auteur mesurent 155⁵ et 133 mm.

Notre espèce se différencie en outre de *Gob. xneofuscus* par un certain nombre de caractères importants : grandeur du museau, petitesse de l'œil et largeur de l'espace interorbitaire, pédicule caudal

1. Dr J. PELLEGRIN. — Les Poissons des eaux douces de Madagascar. *Mém. Acad. malgache*, fasc. XIV (= fasc. XV), 1933. Tananarive.

2. *Bericht Verhandl. Königl. Preuss Akad. Wissenschaft.* Berlin, 1852, p. 681.

3. *Naturwissenschaft. Reise nach Mossambique.* Zool. IV, p. 20-22. Pl. III, fig. 2, 1868.

4. Notons que BOULENGER (*Cat. Fresh. Water Fishes Africa*, t. IV, p. 30) rapporte, avec doute, à *Gob. xneofuscus*, un exemplaire provenant du Niger.

5. W. PETERS indique 156 mm.

un peu moins élevé ; aspect du rayon 1 de la dorsale antérieure et du rayon 1 de l'anale ; présence de quatre rayons branchiostèges ; petit nombre d'écailles en rangée transversale entre la première dorsale et l'anale. Les taches ou points noirs signalés sur les côtés du corps chez *Gob. æneofuscus* ne sont pas visibles chez *Gob. Louveli*.

(*Laboratoire des Pêches et Productions coloniales d'origine animale.*)